

Chapitre 3 : La remise en cause de l'absolutisme

Leçon 4 : La France en crise

I - Les difficultés de la monarchie

Au XVIII^e siècle, la France est mal administrée. Le **territoire n'est pas unifié** : la loi et les impôts ne sont pas les mêmes partout. Il existe des douanes intérieures, poids et mesures ne sont pas uniformisées.

Depuis le milieu du siècle, le budget de l'Etat est en **déficit** (dépenses inférieures aux recettes). Aggravation du déficit avec la guerre d'Amérique. La monarchie est très endettée.

II - La crise de la société

Les tensions sont de plus en plus fortes dans la société; la bourgeoisie, sensible aux idées des lumières, veut l'égalité des droits. Elle souhaite jouer un rôle politique et n'accepte pas d'être écartée des meilleurs emplois.

La noblesse monopolise les hautes charges de l'Eglise, de l'Etat et de l'Armée. Elle rétablit de vieux droits seigneuriaux car elle dépense énormément.

La paysannerie supporte mal l'augmentation de ces droits.

A partir de 1786, de **mauvaises récoltes** entraînent la **disette** et la hausse du prix du pain. L'artisanat est en difficulté en raison de la misère du peuple, le chômage augmente. la colère grandit.

III - La convocation de Etats-Généraux

De 1786 à 1788, les ministres des Finances de Louis XVI, Colonne puis Brienne, essaient de faire payer des impôts aux privilégiés pour résoudre les problèmes financiers. Mais les parlements, soutenus par la noblesse, s'opposent à ces mesures et refusent d'enregistrer les édits royaux.

Louis XVI (1774-1792) décide alors de convoquer les **Etats-généraux**. Au début de 1789, les Français de chaque ordre se réunissent dans le cadre de la paroisse ou du bailliage (un territoire administratif plus grand que la paroisse) pour élire les députés qui vont les représenter à Versailles.